

# Un guide pour des mesures efficaces contre les déchets sauvages

Dans les aires de pique-nique et de loisirs



Les recommandations s'appuient sur les découvertes scientifiques de la « Grande étude suisse sur le littering » (2025) et sur les expériences pratiques collectées par des spécialistes.



**IGSU**  
Centre de  
compétences suisse  
contre le littering

## Introduction

Ce guide en version abrégée a pour but d'aider les communes et les villes à lutter efficacement contre les déchets sauvages dans les aires de pique-nique et de loisirs. Il s'appuie sur des données scientifiques et repose sur des expériences de terrain issues de la « Grande étude suisse sur le littering » menée par l'IGSU et la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW), ainsi que sur l'expérience pratique de spécialistes. La [version longue du guide](#) contient des recommandations plus détaillées.

## Travaux préparatoires

**Analyse de la situation :** le guide est axé sur les aires de pique-nique et de loisirs. Il s'agit par exemple des aires de grillades, des berges et des parcs, où surtout les familles, les adolescents et les jeunes adultes s'attardent et consomment la nourriture qu'ils ont apportée. Une visite des lieux permet d'évaluer où, quand et quels déchets sont jetés et quelles mesures sont pertinentes compte tenu de l'aménagement du site.

**Implication de différents acteurs :** il est recommandé d'impliquer différents acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de lutte contre les déchets sauvages, par exemple différents services de la commune ou de la ville, mais aussi le commerce et la restauration, les écoles ou les associations. Cela permet de tirer parti des synergies et de coordonner les différentes activités.

**Planification budgétaire :** même avec peu de moyens financiers, de grands résultats peuvent être obtenus. Les mesures participatives, telles que le Clean-Up-Day ou les parrainages de sites, ne nécessitent pratiquement aucun moyen financier. Il est également possible de recourir aux mesures existantes, efficaces et peu coûteuses proposées par l'IGSU (pour en savoir plus, voir le point 4). Lors de la planification budgétaire, il faut tenir compte non seulement des coûts de mise en œuvre des mesures, mais aussi des coûts de personnel.

## Élaboration et mise en œuvre des mesures

**Combinaison de mesures :** la combinaison de mesures de sensibilisation et de mesures spécifiques à la situation s'avère particulièrement efficace. C'est ce que montrent les expériences de terrain de la « Grande étude suisse sur le littering ».

Les **mesures spécifiques aux différentes situations** agissent directement sur place et rappellent les règles d'une élimination correcte. Parmi celles-ci figurent les stations de recyclage et les autocollants sur les poubelles. Ils doivent d'une part être bien visibles et visuellement attrayants, mais aussi suffisamment robustes pour résister au vandalisme. Une bonne intelligibilité est essentielle : un graphisme clair et un langage simple évitent les malentendus.

Les **mesures de sensibilisation** ont un effet à long terme et ne dépendent pas du lieu. Les entretiens individuels et les affiches informatives en sont des exemples. Il convient de s'adresser à la population d'égal à égal, sans porter de jugement. Les entretiens de sensibilisation ont un effet particulièrement durable, mais doivent toujours être menés par des personnes formées. Les affiches doivent montrer la situation souhaitée (un environnement propre) et non ce qu'il faut éviter (les déchets sauvages).

## Conseils pratiques

- **Ton** : les messages doivent toujours être formulés de manière amicale, respectueuse et positive. Le langage des messages doit en outre être adapté au groupe cible et au lieu.
- **Emplacements** : les mesures doivent être bien visibles et placées de manière ciblée en fonction de l'utilisation du lieu. Si les mesures visent un type spécifique de déchets (p. ex. cigarettes), elles doivent être placées là où ce type de déchet est particulièrement fréquent.
- **Nombre d'éléments** : le nombre d'éléments doit être planifié de manière à ce qu'ils se remarquent sans pour autant gêner. Toutes les visiteuses et tous les visiteurs de la zone de pique-nique et de loisirs doivent entrer en contact avec au moins un élément.
- **Moment et durée** : le calendrier de mise en œuvre des mesures doit être adapté en fonction des moments où l'aire de pique-nique et de loisirs choisie est touchée par les déchets sauvages. Lors de mises en œuvre de longue durée, il faut tenir compte du fait que les mesures nécessitent un entretien et des soins réguliers.
- **Régularité** : il est recommandé de mettre régulièrement en place des mesures dans les points noirs du littering.

## Informations complémentaires

**Test** : avant de mettre en œuvre les mesures, il est recommandé de procéder à un prétest. Cela permet de déterminer si les mesures sont bien accueillies et comprises par la population. À cette fin, il est possible de recueillir les avis des personnes du monde du travail, du personnel de nettoyage ou des passantes et des passants.

**Mesures d'accompagnement** : il est recommandé de faire connaître la campagne anti-littering au grand public. Par exemple via une campagne d'information d'accompagnement dans les médias en ligne (réseaux sociaux, site web, newsletter, etc.) ou via un communiqué de presse au lancement de la campagne (un modèle est disponible ici).

**Offres de l'IGSU** : IGSU met à la disposition des villes, communes, écoles, entreprises et organisateurs un large catalogue de mesures.

- Si les **mesures de la « Grande étude suisse sur le littering »** vous intéressent, veuillez contacter l'IGSU : [info@igsu.ch](mailto:info@igsu.ch), 043 500 19 99
- **Affiches, interventions d'ambassadrices et d'ambassadeurs, ateliers scolaires**, moyens auxiliaires pour le **Clean-Up-Day national IGSU** et pour les **parrainages de sites** peuvent être commandés ici moyennant une participation aux frais.
  - Affiches : [www.igsu.ch/affices](http://www.igsu.ch/affices)
  - Interventions d'ambassadrices et d'ambassadeurs IGSU pour les communes et les écoles (ateliers) : [www.igsu.ch/ambassadeurs](http://www.igsu.ch/ambassadeurs)
  - Clean-Up-Day : [www.clean-up-day.ch](http://www.clean-up-day.ch)
  - Parrainages de sites : [www.parrainagedesite.ch](http://www.parrainagedesite.ch)
- Pour bénéficier de **conseils d'expertes et d'experts de l'IGSU** (moyennant une participation aux frais), visant à déterminer les mesures qui conviennent à votre commune ou ville et pouvant être mises en œuvre efficacement, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [info@igsu.ch](mailto:info@igsu.ch) ou par téléphone au 043 500 19 99



**Inspirations : de nombreuses mesures contre les déchets sauvages ont déjà été mises en œuvre dans les aires de pique-nique et de loisirs. La version longue du guide contient des exemples de mesures prises par d'autres villes et communes suisses, par l'IGSU, en plus de ceux tirés de la « Grande étude suisse sur le littering ». [Version longue du guide \(page 17\)](#).**

# Bibliographie

Haiderer, N., Knecht, L., Tobler C. & Herrmann A. (2023)

Étude de terrain sur le littering. Aperçu des bases scientifiques.

Haute école de psychologie appliquée FHNW, Institut pour les offres de marché et les décisions en matière de consommation IMaK.

Hêche N., Herrmann A., Hoefler N. Tobler, N. & Vajda N. (2024)

Grande étude suisse sur le littering. État des lieux auprès des communes et des villes concernant les mesures mises en œuvre contre les déchets sauvages et leur efficacité. Haute école de psychologie appliquée FHNW, Institut pour les offres de marché et les décisions en matière de consommation IMaK.

Littering-Toolbox (18 mars 2026)

Procédure : de la planification des mesures à leur mise en œuvre. [www.littering-toolbox.ch](http://www.littering-toolbox.ch)

Centre de compétences suisse contre le littering IGSU (18 mars 2026)

Recherche. Grande étude suisse sur le littering : mesures anti-littering efficaces. [www.igsu.ch/recherche](http://www.igsu.ch/recherche)

Tobler, N. & Vajda N. (2025)

Grande étude suisse sur le littering : partie 1, rapport sur les résultats de l'expérience de terrain concernant les mesures anti-littering dans les aires de pique-nique et de loisirs. Haute école de psychologie appliquée FHNW, Institut pour les offres de marché et les décisions en matière de consommation IMaK.